



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-19635>

Département(s) de publication : **60, 75, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **26-19635**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Institut de France

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre pour la fourniture et gestion de titres restaurant dématérialisés pour les agents de l'Institut de France et des cinq Académies.

Description : L'Institut de France et les cinq Académies sont chacune des personnes morales de droit public à statut particulier, placées sous la protection du Président de la République (article 35 de la loi de programme pour la recherche n° 2006-450 du 18 avril 2006 qui leur a donné leur forme actuelle), toute tutelle ministérielle étant supprimée. L'Institut et les Académies s'administrent librement. Dans le cadre de sa politique sociale, l'Institut de France et les cinq Académies souhaitent faire bénéficier leurs agents de cartes titres-restaurant dématérialisées accessibles via application ou smartphone, et/ou délivrées sous forme de carte physique. Le présent marché a donc pour objet à la fourniture, la gestion et la livraison de titres-restaurant fournis sous forme de cartes à puce prépayées et rechargeables, pour les agents de l'Institut de France et des cinq (5) Académies, soit six (6) employeurs. La solution de cartes de titres-restaurant dématérialisées est requise pendant toute la durée du marché.

Identifiant de la procédure : f3b1170a-10c6-4452-ad52-4f9bd5c6b701

Identifiant interne : AC26/6-010

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Durée du marché: Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de douze (12) mois à compter de sa date de démarrage effective, soit le 1er octobre 2026. Date de démarrage effective: Le titulaire prend toutes les dispositions nécessaires pour assurer la continuité du service entre la notification du marché et le

démarrage effectif du présent accord-cadre au 1er octobre 2026. Les opérations préparatoires prévues à l'article 2.4 du présent CCAP sont réalisées dès la notification, sans facturation par le titulaire avant le début d'exécution, soit le 1er octobre 2026. La formation des gestionnaires devra être organisée avant la passation du premier bon de commande. Reconduction: L'accord-cadre est renouvelable trois (3) fois par période de douze (12) mois, par tacite reconduction, sans pouvoir excéder une durée maximale de quarante-huit (48) mois. Le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction. En cas de non-reconduction du marché, l'Institut de France notifie sa décision au titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard deux (2) mois avant la date d'échéance de la période d'exécution en cours. La non-reconduction du marché n'ouvre droit au profit du titulaire, à aucune indemnité ni à aucun dédommagement. Le titulaire reste par ailleurs engagé jusqu'à la fin d'exécution des bons de commande émis durant la période d'exécution en cours. Validité des bons de commande après l'expiration de l'accord-cadre : Si un bon de commande est émis avant la fin d'exécution du marché, il restera valide trois (3) mois après l'expiration du marché en application duquel il a été émis. Délais maximums : La date prévisionnelle de début d'exécution du marché est fixée au 1er octobre 2026. Les délais maximums fixés par le pouvoir adjudicateur sont les suivants : -Chargement des cartes : deux (2) jours ouvrés à compter de l'émission de la commande -Livraison au domicile de l'agent : sept (7) jours ouvrés à compter de l'émission de la commande. Les délais (livraison, traitement des commandes, émission des cartes) sont proposés par le titulaire figurent dans son offre et respectent les délais maximaux des prestations fixés par le pouvoir adjudicateur dans les pièces du marché. 1.10 Lieu d'exécution Les prestations s'exécutent sur l'ensemble des sites listés en annexe 1 du CCTP, principalement aux adresses suivantes : – Institut de France et des cinq Académies, 23 quai de Conti, 75006 Paris ; – plus largement en Île-de-France, dans l'Eure, le Finistère, l'Oise et les Alpes-Maritimes.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 55000000 Services d'hôtellerie, de restauration et de commerce au détail

Nomenclature supplémentaire (cpv): 30199770 Chèques-repas

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Accord-cadre pour la fourniture et gestion de titres restaurant dématérialisés pour les agents de l'Institut de France et des cinq Académies.

Description : L'Institut de France et les cinq Académies sont chacune des personnes morales de droit public à statut particulier, placées sous la protection du Président de la République (article 35 de la loi de programme pour la recherche n° 2006-450 du 18 avril 2006 qui leur a donné leur forme actuelle), toute tutelle ministérielle étant supprimée. L'Institut et les

Académies s'administrent librement. Dans le cadre de sa politique sociale, l'Institut de France et les cinq Académies souhaitent faire bénéficier leurs agents de cartes titres-restaurant dématérialisées accessibles via application ou smartphone, et/ou délivrées sous forme de carte physique. Le présent marché a donc pour objet à la fourniture, la gestion et la livraison de titres-restaurant fournis sous forme de cartes à puce prépayées et rechargeables, pour les agents de l'Institut de France et des cinq (5) Académies, soit six (6) employeurs. La solution de cartes de titres-restaurant dématérialisées est requise pendant toute la durée du marché.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30199770 Chèques-repas

Options :

Description des options : Durée du marché: Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de douze (12) mois à compter de sa date de notification. Date de démarrage effective: Le titulaire prend toutes les dispositions nécessaires pour assurer la continuité du service entre la notification du marché et le démarrage effectif du présent accord-cadre au 1er octobre 2026. Les opérations préparatoires prévues à l'article 2.4 du présent CCAP sont réalisées dès la notification, sans facturation par le titulaire avant le début d'exécution, soit le 1er octobre 2026. La formation des gestionnaires devra être organisée avant la passation du premier bon de commande. Reconduction: L'accord-cadre est renouvelable trois (3) fois par période de douze (12) mois, par tacite reconduction, sans pouvoir excéder une durée maximale de quarante-huit (48) mois. Le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction. En cas de non-reconduction du marché, l'Institut de France notifie sa décision au titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard deux (2) mois avant la date d'échéance de la période d'exécution en cours. La non-reconduction du marché n'ouvre droit au profit du titulaire, à aucune indemnité ni à aucun dédommagement. Le titulaire reste par ailleurs engagé jusqu'à la fin d'exécution des bons de commande émis durant la période d'exécution en cours. Validité des bons de commande après l'expiration de l'accord-cadre : Si un bon de commande est émis avant la fin d'exécution du marché, il restera valide trois (3) mois après l'expiration du marché en application duquel il a été émis. Délais maximums : La date prévisionnelle de début d'exécution du marché est fixée au 1er octobre 2026. Les délais maximums fixés par le pouvoir adjudicateur sont les suivants : -Chargement des cartes : deux (2) jours ouvrés à compter de l'émission de la commande -Livraison au domicile de l'agent : sept (7) jours ouvrés à compter de l'émission de la commande. Les délais (livraison, traitement des commandes, émission des cartes) sont proposés par le titulaire figurent dans son offre et respectent les délais maximaux des prestations fixés par le pouvoir adjudicateur dans les pièces du marché.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire de fournitures et services, conclu sans montant minimum et avec un montant maximum fixé en quantité à 100 000 titres sur la durée initiale du marché, soit douze (12) mois, et est renouvelable dans les mêmes conditions à chaque reconduction.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.
AccueilEntreprise

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/04/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1.0E6

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - d'un référé précontractuel, en application de l'article L.551-1 et suivants du code de justice administrative, avant la signature du contrat ; - d'un référé contractuel, en application de l'article L.551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution; - d'un recours en contestation de validité, en application de la jurisprudence du Conseil d'Etat, du 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994 dans un délai de deux (2) mois à compter des mesures de publicité appropriées notamment de l'avis d'attribution. Une fois devenu exécutoire, le marché, ainsi que les documents composant la procédure de passation, pourront être consultés par toute personne qui en fait la demande expresse, auprès du service des affaires juridiques et des archives (Marchés Publics) de l'Institut de France, y compris par un candidat évincé, dans les limites fixées par les dispositions du code des relations entre le public et l'administration, et, notamment, dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale (art. L. 311-6 du code des relations entre le public et l'administration).

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Institut de France

Numéro d'enregistrement : France

Adresse postale : Institut de France

Ville : 23 quai de Conti

Code postal : 75006

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : imane.rafyq@institutdefrance.fr

Téléphone : 0144414370

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 177 500 055 00013

Adresse postale : 7 Rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594646

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : a3745060-a4ab-4fdc-9582-8190e883b796 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 25/02/2026 à 11:33

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/02/2026